



ROUTES



La RD78 fermée à la circulation entre Bourdeilles et Brantôme suite à un éboulement rocheux

La circulation sur la RD78 entre Bourdeilles et Brantôme est interdite jusqu'au 27 février au moins. Des blocs rocheux se sont détachés d'une falaise et sont tombés sur la chaussée dans la nuit du 5 au 6 février. Des itinéraires de déviations ont été mis en place jusqu'à la fin du mois de juin.

Publié le 06 février 2026

Dans la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 février, peu avant 3h du matin, plusieurs blocs de roche calcaire se sont détachés d'une falaise appartenant à un propriétaire privé et sont tombés sur la chaussée de la RD78 entre Brantôme et Bourdeilles à Valeuil, à hauteur de la route du Moulin de Grenier.

Une équipe d'astreinte du service des routes du Département est intervenue rapidement pour sécuriser les lieux et dégager une voie de circulation qui était obstruée par un bloc rocheux, afin de rétablir la circulation sur une voie par alternat.

Environ 12m³ de blocs rocheux, soit 32 tonnes se trouvent sur la chaussée. Près de 7m³, soit 18 tonnes se trouvent encore en situation instable au-dessus de la route.

Une visite s'est déroulée vendredi 6 février au matin en présence du sous-préfet de Nontron d'un représentant de l'unité d'aménagement de Nontron et d'un représentant du service des ouvrages d'art du Département pour procéder à un examen visuel des lieux.

D'autres éléments rocheux semblant encore instables, les services de l'Etat ont décidé de fermer totalement la RD78 à la circulation à la mi-journée. Cette fermeture est matérialisée par des barrières en béton placées aux deux extrémités de la section coupée à la circulation.

Des itinéraires de déviation ont été mis en place (cf plan joint) depuis la RD 939 (déviation de Brantôme) en direction Périgueux jusqu'à la RD 106 direction Bourdeilles et inversement.

L'accès à la Clinique Pierre de Bourdeilles est maintenu mais s'effectuera exclusivement via Bourdeilles.

La circulation sur la RD78 est interdite jusqu'à la fin du mois de juin.

